

Formulaire de proposition d'inscription
Registre international de la Mémoire du monde

Nom de l'élément proposé

2014-91

Cahiers de l'École William Ponty

1.0 Résumé (200 mots maximum)

Décrivez brièvement le patrimoine documentaire proposé et donnez les raisons de sa proposition.

Cette partie constitue la "vitrine" de votre proposition : elle doit être rédigée, de préférence, en dernier. Elle doit comporter tous les éléments essentiels, de sorte que toute personne qui lira ce résumé puisse saisir votre dossier sans pour autant avoir à lire l'ensemble de votre proposition.

Pour pourvoir l'Afrique occidentale française (AOF) d'instituteurs, une école normale d'instituteurs fut créée à Saint-Louis par arrêté du 24 novembre 1903. Rattachée au Gouvernement général, elle fut baptisée École William Ponty.

En 1933, l'École est devenue un véritable centre d'éducation africaine avec l'élaboration des Cahiers de l'École William Ponty qui sont des manuscrits rédigés par des élèves de troisième année réalisés pendant les vacances.

Ces études concernent 28 thèmes relatifs aux aspects socioculturels de l'Afrique noire (voir CD-ROM).

Ce sont des documents précieux, légués par d'éminents africains qui ont exercé notamment les hautes fonctions suivantes :

- Mamadou DIA, Sénégal, Président du Conseil ;
- Boubacar DialloTelli, République de Guinée, Premier secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), de 1964 à 1972 ;
- LansanaBéovogui, République de Guinée, Premier Ministre ;
- Philippe Yacé, Côte d'Ivoire, Président de l'Assemblée nationale ;
- AssaneSeck, Sénégal Ministre, Professeur d'Université ;
- Alexandre Sénou Adandé, Dahomey, actuel Bénin, Ministre.

Ces documents ont une portée universelle de par la diversité des régions, des ethnies étudiées, leur consultation par des experts en provenance du monde entier et leur valeur scientifique et historique. Leur vulgarisation contribuera à accroître leur visibilité.

2.0 Auteur

2.1 Nom de l'auteur de la proposition (individu ou organisation)

Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh AntaDiop (IFAN Ch. A. Diop)

2.2 Relation avec l'élément considéré du patrimoine documentaire

L'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh AntaDiop (IFAN Ch. A. Diop) gère le dépôt légal des Cahiers de l'École William Ponty depuis 1946.

2.3 Personne(s) à contacter (et en mesure de fournir des informations sur la proposition)

M. Gora DIA, Conservateur des Bibliothèques, Chef du Service de la Documentation de l'IFAN Ch. A. Diop.

2.4 Coordonnées complètes de la personne à contacter

<i>Nom</i>	<i>Adresse</i>	
Gora DIA	IFAN Ch. A. Diop BP 206, Dakar, Sénégal	
<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>Adresse électronique</i>
Bureaux : (221) 33 824 16 52 (221) 33 825 98 90	(221) 33 824 49 18	gora.dia@ucad.edu.sn
Mobile : (221) 77 650 95 34		goradia2003@yahoo.fr

3.0 Identité et description de l'élément du patrimoine documentaire

3.1 Nom et identification de l'élément proposé

En cas d'inscription, le nom exact et l'institution apparaîtront sur le certificat qui vous sera fourni

Dans cette partie du formulaire, vous devez décrire le document ou la collection de façon suffisamment détaillée pour mettre en évidence les raisons de sa proposition. Une collection doit être limitée (comportant une date de début et de fin) et fermée.

Ces « Cahiers William Ponty », conservés à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh AntaDiop, couvrent, pour l'essentiel, les anciennes entités territoriales de l'A.O.F. et de l'A.E.F. Au nombre 721, ils proviennent de l'École William Ponty. Ce sont des manuscrits écrits à l'encre. Ils ont été élaborés entre 1933 à 1957.

Ils documentent vingt-huit sujets à caractère socioculturel. Pendant les grandes vacances scolaires, la tâche confiée aux normaliens, élèves maîtres, médecins ou agents d'administration de l'époque, était de s'exercer à mener, des enquêtes de terrain, avec comme résultat attendu, la confection de dossiers documentaires relatifs notamment à l'histoire, au folklore et aux traditions africaines. Ces travaux étaient présentés au courant de leur dernière année d'études sous forme de mémoires. Le souci de l'administration scolaire était d'installer, chez les élèves, des aptitudes ou de renforcer des compétences à travers la recherche, la sélection de l'information utile et la rédaction.

Les « devoirs de vacances » proposés aux élèves, pour mettre en évidence des aspects de leur environnement socioculturel, constituent un repère important dans la longue chaîne des innovations pédagogiques introduites dans le système éducatif de la période coloniale. Ils représentent un fonds documentaire d'une valeur

didactique avérée, parce qu'alliant, avec harmonie, expériences vécues et enquêtes de terrain sur les sociétés africaines.

Ce sont des documents précieux, légués par d'éminents africains qui ont exercé notamment les hautes fonctions suivantes :

- Mamadou DIA, Sénégal, Président du Conseil ;
- Boubacar DialloTelli, République de Guinée, Premier secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), de 1964 à 1972 ;
- LansanaBéovogui, République de Guinée Premier Ministre ;
- Philippe Yacé, Côte d'Ivoire Président de l'Assemblée nationale ;
- AssaneSeck, Sénégal Ministre, Professeur d'Université ;
- Alexandre SénouAdandé, Dahomey, actuel Bénin, Ministre.

Ils comportent de nombreuses illustrations (dessins, croquis, cartes, photos, etc.) dont certaines seront présentées dans le CD-ROM. Sur le plan physique, ces documents se présentent comme les cahiers d'écolier avec un format de 25 cm et des feuilles épaisses et fragiles.

La conception d'une base de données, d'un catalogue et la numérisation d'échantillons constituent les principales activités documentaires et de sauvegarde réalisées sur les cahiers par le Service de la Documentation de l'IFAN Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal.

3.4 Histoire/Provenance

Décrire ce que vous connaissez de l'histoire de la collection ou du document. Votre connaissance peut être incomplète mais fournissez la meilleure description possible.

Les cahiers proviennent de l'École William Ponty. Ils ont été élaborés entre 1933 et 1957.

Ce sont des études rédigées en 3^e année, sous forme de devoirs de vacances, dans leur région d'origine par les élèves. Ce sont de petits diplômes géographiques, ethnologiques, économiques, sociologiques, dont la valeur de témoignage est indéniable. Selon le Rapport de fonctionnement de l'École, « William Ponty est une école de culture générale orientée vers les faits africains et l'adaptation de l'enseignement au milieu, très poussé ».

En vertu du décret n° 46-1644 du 17 juillet 1946 instituant le dépôt légal et de l'arrêté du 28 septembre 1946 désignant le responsable du dépôt légal, l'IFAN Cheikh AntaDiopgère cette régie depuiscette date.En tant que gestionnaire du dépôt légal, L'IFAN Ch. A. Diop a toujours procédé au traitement et à la sauvegarde des cahiers.

4.0 Informations juridiques

4.1 Propriétaire du patrimoine documentaire (nom et coordonnées)

Nom	Adresse	
IFAN Ch. A Diop	BP 206, Dakar, Sénégal	
Téléphone	Fax	Adresseélectronique
(221) 33 824 16 52 33 825 98 90	(221) 33 824 49 18	ifan@ucad.sn

4.2 Dépositaire du patrimoine documentaire (nom et coordonnées si différent du propriétaire)

Nom	Adresse	
IFAN Ch. A. Diop	BP 206, Dakar, Sénégal	
Téléphone	Fax	Adresse électronique
(221) 33 824 16 52 33 825 98 90	(221) 33 824 49 18	ifan@ucad.sn

4.3 Statut juridique

Fournir les informations afférentes à la responsabilité légale et administrative de la préservation du patrimoine documentaire.

La responsabilité administrative et légale de l'IFAN Ch. A. Diop par rapport aux Cahiers de l'École William Ponty découle de sa gestion du dépôt légal depuis 1946.

4.4 Accessibilité

Indiquer de quelle manière les éléments / collections sont accessibles

Toutes les restrictions doivent être explicitement déclarées ci-dessous :

Encourager l'accessibilité est un objectif fondamental du Programme de la Mémoire du monde. Par conséquent, la numérisation, dans le but de faciliter l'accès est encouragée et vous devez préciser si ce travail est déjà fait ou s'il est prévu. Vous devez également préciser les facteurs culturels ou légaux qui restreignent l'accès.

Les cahiers sont accessibles sur demande et leur consultation se fait sur place à la bibliothèque de l'IFAN Ch. A. Diop. Néanmoins, pour une meilleure sauvegarde des documents, des restrictions relatives à leur photocopie et à l'utilisation d'appareils numériques sont de rigueur. L'accessibilité a été améliorée à travers un programme de numérisation en cours, intitulé « *Biens culturels africains. Sauvegarde et valorisation des patrimoines documentaires audiovisuels, iconographiques, sonores et textuels de l'IFAN Cheikh Anta Diop* ». Des copies en haute résolution sont stockées sur un serveur de stockage et les parties introductives de quelques Cahiers sont dans le serveur Web à l'adresse : <http://bca.ucad.sn/jspui>.

4.5 Droits d'auteur

Indiquez les droits d'auteur pour chacun des éléments ou la collection

Lorsque les droits d'auteur sont connus, ceux-ci doivent être déclarés. Cependant, les droits d'auteur d'un document ou d'une collection n'ont aucune incidence sur son importance. Ils ne sont pas pris en compte pour déterminer si les critères d'inscription sont remplis ou non.

La question des droits d'auteurs ne se pose pas dans le cas des *Cahiers* en raison de leur exploitation non lucrative par l'IFAN Ch. A. Diop.

5.0 Évaluation des critères de sélection

5.1 Authenticité

Est-ce que ce patrimoine documentaire est authentique? Son identité et sa provenance sont-elles établies de manière fiable?

Les Cahiers William Ponty constituent un fonds documentaire clos. Ce sont les originaux qui sont conservés au Service de la Documentation de l'IFAN Ch. A. Diop. Leur identité et leur provenance sont fiables car ils émanent de l'école et ont été élaborés par des auteurs dont la notoriété dépasse les frontières du continent africain.

5.2 Importance mondiale

Ce patrimoine est-il unique et irremplaçable? Sa disparition constituerait-elle un appauvrissement néfaste du patrimoine de l'humanité? A-t-il eu un impact majeur sur le temps et / ou dans une aire culturelle particulière du monde? A-t-il eu une influence majeure (positive ou négative) sur le cours de l'histoire?

Les Cahiers de l'École William Ponty ont une très grande valeur historique, scientifique et culturelle. Ils sont uniques et irremplaçables. Leur conservation constitue un enjeu majeur pour l'humanité dans la mesure où ils contribuent à la connaissance de l'histoire et des aspects socioculturels des peuples de l'Afrique noire traditionnelle.

La vulgarisation de ces cahiers intéressera à coup sûr, la communauté africaine et sa diaspora qui y trouveront de nombreuses facettes de la vie traditionnelle et une source de motivation d'une recherche plus poussée de l'histoire des peuples d'Afrique.

Une autre dimension du caractère international des cahiers est leur sollicitation par des scientifiques en provenance des différents continents particulièrement d'Europe et d'Amérique.

Ces sollicitations récurrentes de personnes en provenance de l'extérieur témoignent de l'apport de leurs auteurs à la civilisation et à la mémoire collective de l'humanité.

Les Cahiers de l'École William Ponty ont une influence majeure sur le cours de l'histoire par :

- l'éclosion des capacités intellectuelles d'une élite scientifique africaine qui va constituer un vivier pour prendre en charge les destinées de leur pays respectif ;
 - la connaissance des modes d'organisation sociale de l'Afrique traditionnelle.
-

5.3 Critères comparatifs :

Ce patrimoine documentaire répond-t-il aux tests suivants ? (Il doit répondre au moins à l'un d'eux)

1 Le temps

Le document est-il représentatif de son époque (qui peut être une période de crise, ou d'un important changement social ou culturel ? Représente-t-il une découverte ou est-il le « premier de son genre » ?)

Après avoir conquis et annexé la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest, les nécessités de mise en place d'une administration coloniale et les besoins de main d'œuvre allaient entraîner la diffusion d'un enseignement dans toutes les colonies. Ce processus a connu une accélération au lendemain de la 2^e guerre mondiale.

Le développement de l'enseignement était lié aux nécessités économiques, à la vulgarisation de l'idéologie coloniale, à l'africanisation des cadres servant dans les colonies car beaucoup d'enseignants et d'administrateurs expatriés furent appelés sous les drapeaux à la veille de la première guerre mondiale.

L'accent était surtout mis sur l'enseignement primaire. L'enseignement supérieur était pratiquement inexistant. D'après le professeur Abdoulaye BATHILY¹ : « l'École normale William Ponty et l'École de Médecine Jules Carie ont été jusqu'en 1938 les seuls établissements où un enseignement supérieur était dispensé alors que les

¹Bathily, Abdoulaye.- Le Nationalisme africain au XXe siècle – Cours de spécialisation. - Dakar : Université de Dakar, 1997

diplômes étaient sans valeur en métropole ».

Les années trente constituent un tournant décisif en AOF avec un début de matérialisation des ambitions déclinées par la France, surtout depuis 1900, relatives aux études sur l'homme et à son environnement naturel en Afrique. Les étapes phares de cette politique sont notamment :

- la création du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'AOF en 1915 ;
- la création de l'IFAN en 1936 ;
- la formation des africains à travers différentes écoles en Afrique et en métropole.

Ces actions se sont traduites par un foisonnement d'idées qui ont beaucoup contribué à l'éveil de conscience des peuples d'Afrique. La production des Cahiers de l'École William Ponty constitue un tournant décisif dans le développement et la diversification des filières de l'enseignement en Afrique.

La formation d'une élite africaine qui a pris conscience de ses capacités intellectuelles et managériales à travers des courants idéologiques qui se sont manifestées jusqu'à la période post-indépendance. Ainsi, ils constituent un atout majeur pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique à travers des études très poussées relatives au nombre de régions, aux villages les plus reculés et surtout aux ethnies (voir le CD-ROM).

2 Le lieu

Le document contient-il des informations déterminantes à propos d'un lieu important pour l'histoire du monde et pour la culture ? Par exemple, le document représente-t-il une influence importante ou un phénomène par le seul fait de sa localisation ? Décrit-il un environnement physique, des villes ou des institutions qui ont disparus depuis ?

L'École William Ponty a joué un rôle majeur dans la formation d'élèves qui ont contribué à l'avancée des idées et à la prise en compte des potentialités intellectuelles et artistiques des africains par des réflexions poussées et de leur capacité à prendre leur destin en main.

Cette école a été implantée dans des lieux chargés d'histoire. Il s'agit de :

- Saint-Louis, première capitale du Sénégal (1903-1912) ;
- L'Île de Gorée, avec la traite des esclaves (1913-1937) ;
- Sébikotane, dans la banlieue dakaroise qui abrite la dernière école (1938-1965).

Divers pays, régions et villages les plus reculés qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'AOF et de l'AEF ont été étudiés. Il s'agit notamment de : Abomey (Bénin), Bandiagara (Mali), Boundou (Sénégal), Cayor (Sénégal), Fouta-Djallon (Guinée), Fouta-Toro (Sénégal), Gorée (Sénégal), Joal (Sénégal), Kankan (Guinée), Macina (Mali), Mopti (Mali), Nzésékoré (Guinée), Odienné (Côte d'Ivoire), Oubangui Chari (Tchad), Ouidah (Bénin), Porto-Novo (Bénin), Parakou (Bénin), Saint-Louis (Sénégal), Trarza (Mauritanie), Zébressou (Côte d'Ivoire).

3 Les personnes

Le contexte culturel de la création du document reflète-t-il un aspect significatif du comportement humain ou du développement social, industriel, artistique ou politique ? Ou saisit-il l'essence de grands mouvements, de transitions, d'avancées ou de régressions ? Illustre-t-il les vies d'individus éminents dans ces domaines ?

Les cahiers ont permis la découverte des modes de vie des peuples d'Afrique et leur savoir-faire surtout dans le domaine culturel. Ils ont une influence positive sur la connaissance des peuples d'Afrique au Sud du Sahara, de leurs modes de vie, de leur savoir-faire, de leurs compétences intellectuelles et artistiques.

Les informations qu'ils renferment ont permis un changement de vision et de perception du colonisateur. Ainsi, l'avancée la plus significative est le développement d'un enseignement de qualité par la formation d'instituteurs, d'administrateurs, d'agents du commerce et la préparation des candidats à l'entrée à l'École de Médecine.

Ils permettent aussi de se faire une idée des qualités intellectuelles de ces garçons dont la plupart va constituer l'élite des jeunes états africains. Elles se caractérisent par l'avidité à apprendre, une franchise ouverte, une sorte de

foi toute neuve. Après l'école, le Pontin était un « homme nouveau » ; formé à l'amour du travail et au dévouement.

Les élèves de cette école ont eu à occuper avant et après les indépendances de hautes fonctions : premiers ministres et ministres, agents dans les organisations internationales.

Voici la présentation de quelques élèves :

Alexandre Sénou ADANDÉ (Dahomey, Bénin) : 1912-1993

Ses études à l'École normale William Ponty ont duré trois ans (1932 à 1935). À la fin de sa formation, il dut passer le temps obligatoire des dix-huit mois sous les drapeaux (1935-1936), au camp de Ouidah, au Dahomey, où il suivit une formation d'« élève-caporal » au terme duquel l'Inspecteur général d'Enseignement, Albert Charton, l'affecta, en 1936, à l'Inspection générale de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) pour servir, dans le futur, l'Institut français d'Afrique noire (IFAN). Il reçut une formation d'archiviste au cours d'un stage encadré par un archiviste-paléographe, M. Charpy (1936-1937).

Après l'indépendance du Dahomey, A. S. Adandé et sa famille regagnent le pays où il reprit service au Centrifan local avant d'être appelé au premier gouvernement du Dahomey indépendant constitué par le Président Hubert Koutoukou Maga, le 30 novembre 1960.

<http://alexandresenoucentenaire.blogspot.com/2012/04/hommage-a-alexandre-senou-adande-agent.html>

Boubacar DIALLO TELLI (Guinée) : 1925-1977

De son vrai nom Boubacar Diallo TELLI, né en 1925, est un diplomate guinéen. Il fut le Premier Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), ou il officia pendant huit ans, de 1964 à 1972. Artisan de l'adhésion de la Guinée à l'Organisation des Nations Unies, le 12 décembre 1958. Il décède en 1977.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Diallo_Telli

Kéba MBAYE (Sénégal) : 1924-2007

KébaMbaye (1924-2007) était un juriste sénégalais, qui occupa les plus hautes fonctions dans la magistrature sénégalaise et le mouvement olympique.

Né en 1924 à Kaolack, il fréquente l'École normale William Ponty de Sébikhotane et exerce quelque temps comme instituteur. Il poursuit aussi ses études, d'abord à la Faculté de Droit de Dakar, puis à Paris à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM), dans la Section Magistrature.

Passionné de sport – tennis et golf notamment –, KébaMbaye est membre du Comité international olympique de 1973 à 2002, également Vice-président du CIO de 1988 à 1992 et de 1998 à 2002 et membre de la commission exécutive de 1984 à 1988 et de 1993 à 1998. À la demande de Juan Antonio Samaranch, il met sur pied en 1983 le Tribunal arbitral du Sport, dont il reste Président jusqu'à sa mort.

Succédant à Isaac Foster en 1963, il est Président de la Cour suprême du Sénégal pendant 17 ans, également Président du Conseil constitutionnel du Sénégal de 1990 à 1993. Il fut aussi Vice-président de la Cour internationale de Justice de La Haye de 1983 à 1991.

Il fut l'un des cinq membres du groupe d'experts internationaux chargés d'enquêter en 1992 sur les crimes commis en Yougoslavie par le Conseil de Sécurité des Nations unies. Il fut rappelé à Dieu en 2007 à Dakar, à l'âge de 83 ans. http://fr.wikipedia.org/wiki/kéba_Mbaye

Sidi Mohamed DIAGANA (Mauritanie) : 1971- 1975

Sidi Mohamed Diagana est né en 1929 à Kaédi dans une famille maraboutique au sein de laquelle il fit ses études coraniques et s'initia aux préceptes religieux dans la Mahadra familiale. Après ses études coraniques, il intégra l'école primaire à Kaédi et obtient le Certificat d'Études primaires avant de regagner la fameuse École Blanchot à Saint-Louis du Sénégal.

Il intégra la fameuse École normale William Ponty de Sébikotane de laquelle, il sortit avec son diplôme d'instituteur. Il servit aussi comme Directeur d'école dans plusieurs villes du pays. En 1957, il est admis à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, en France, où il obtient le Diplôme d'Inspecteur de l'Enseignement. Feu Sidi Mohamed Diagana, occupa plusieurs fonctions politiques et ministérielles. Il fut rappelé à Dieu en 2008. <http://www.armee.mr/fr/index.php/15-2002-06-06-23-34-25/640-feu-sidi-mohamed-diagana>

Louis Lansana BEAVOGUI (Guinée) : 1923-2984

Élu maire de Kissidougou à 31 ans, il devient député en janvier 1956, devenant ainsi l'un des trois représentants de la Guinée à l'Assemblée nationale française. Après l'indépendance de son pays le 2 octobre 1958, il est nommé Ministre des Affaires économiques et de la Planification, puis Ministre des Affaires étrangères en 1961.

En mai 1969, il quitte ses fonctions de Ministre des Affaires étrangères qu'il occupait depuis huit ans, et retrouve son ancien poste au ministère de l'Économie.

À la fin du IX^e Congrès du Parti démocratique de Guinée (PDG, au pouvoir), le 25 avril 1972, le Président Ahmed Sékou Touré le nomme Premier ministre.

Le 26 mars 1984, Sékou Touré décède. Louis Lansana Beavogui est alors chargé d'assurer l'intérim à la Présidence de la République. Il est décédé en 1984.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Lansana_Beavogui

Philippe YACÉ (Cote d'Ivoire) : 1920-1998

Il est en 1920 à Jacquville, Après l'école primaire, il fit ses armes au Sénégal où il intégra l'École normale supérieure. Sorti diplômé et major. Il retourne en Côte d'Ivoire mais est vite rappelé par le devoir ou l'obligation « patriotique ». C'est sous l'impulsion du Général Charles De Gaulle que les hommes des colonies françaises sont enrôlés dans le Bataillon des soldats de l'AOF.

Après l'autonomie accordée aux colonies par la Loi Cadre-Defferre de 1956, la Côte d'Ivoire devient une République le 28 septembre 1958. Philippe Yace devient en 1959 le premier Président de l'Assemblée législative de Côte d'Ivoire. Félix Houphouët-Boigny devient le premier Président de la République de Côte d'Ivoire le 27 novembre 1960, l'Assemblée Législative devient nationale avec Philippe Yace élu Président le 3 novembre 1960. Philippe Yacé, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, devient le secrétaire général du PDCI-RDA.

En 1968, il devient Président de la Communauté économique européenne et des États africains et malgaches (CEE-EAMA) et devient en 1978, le Président de l'Association internationale des Parlementaires français.

Il occupera la présidence du Conseil économique et social de 1990 jusqu'à son décès en 1998.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Yacé

Mamadou DIA (Sénégal) : 1911-2009

Mamadou Dia, né en 1911 à Khombole au Sénégal, décédé le 25 janvier 2009 à Dakar est un homme politique sénégalais qui fut le Premier ministre du Sénégal.

Formé à l'école coranique puis à l'École régionale de Diourbel, il entre à l'école primaire supérieure Blanchot de Saint-Louis en 1924 tout en poursuivant ses études coraniques.

Un instituteur le fait vieillir d'un an pour qu'il puisse passer le concours d'entrée de l'École normale William Ponty de Gorée (École normale fédérale de l'AOF). Admis en 1927, et reçu premier de l'AOF, il devient instituteur à Saint-Louis et Fissel, puis Directeur de l'École régionale de Fatick en 1943. Il côtoie Joseph Mbaye, FaraSow, Abdoulaye Sadju et Ousmane SocéDiop,

En application de la Loi-cadre Defferre, adoptée le 23 juin 1956, il devient Vice-président du Conseil de Gouvernement du Sénégal en mai 1957 auprès du Gouverneur Pierre Lami, puis Président du Gouvernement du Sénégal.

Dia se succède à lui-même en qualité de Premier ministre après l'indépendance du 4 avril 1960.

Spécialiste des questions économiques, Dia met en place le premier plan de développement économique du Sénégal. Il tente aussi de développer un islamisme éclairé et une administration moderne, non sans provoquer quelques heurts avec les milieux conservateurs.

Dans un discours sur « les politiques de développement et les diverses voies africaines du socialisme », le 8 décembre 1962 à Dakar, il prône le « rejet révolutionnaire des anciennes structures » et une « mutation totale qui substitue à la société coloniale et à l'économie de traite une société libre et une économie de développement ». De ces péripéties naquirent « les événements de 1962 ». En 1976, il tente de revenir sur la scène politique et fonda un parti, le Mouvement démocratique populaire, avec comme objectif la mise en place d'un « socialisme autogestionnaire ».

http://fr.wikipedia.org/wiki/Mamadou_Dia

4 Sujet et thème

L'objet du document représente-t-il des développements historiques ou intellectuels particuliers dans les sciences naturelles, sociales ou humaines ? Ou dans les domaines politiques, idéologiques, sportifs ou artistiques ?

Des avancées et découvertes significatives ont été notées avec l'élaboration des cahiers par :

- l'émergence de personnalités intellectuelles et politiques ;
- la prise de conscience de la valeur intellectuelle des africains avec l'éclosion et l'orientation d'idées politiques ;
- la détection de talents artistiques des pontins avec la présence d'illustrations de haute facture.

Ces études s'intéressent aux aspects socioculturels de l'Afrique noire traditionnelle et portent sur les thèmes suivants : agriculture et élevage, alimentation africaine, animaux de brousse, art africain, boisson africaine, chasse, coutumes et croyances, école coranique, économie africaine, éducation de l'enfant africain, famille, funérailles, histoire et colonisation de l'Afrique, instruments de musique africains, jeux et jouets africains, littérature africaine, marchés africains, mariage, métiers africains, monographies de villages africains, pêche, pharmacopée africaine, religions africaines, rêves, tannage, teinturerie, transports et communication, vêtements africains.

5 Forme et style

Le document a-t-il une exceptionnelle valeur esthétique, stylistique ou linguistique ? Ou est-ce un modèle typique d'un type de présentation, de coutume ou bien les deux ? Est-il un exemple de support ou de format disparu ou en voie de disparition ?

Ces cahiers se présentent comme d'anciens cahiers d'écoliers. Ils constituent des supports et des formats en voie de disparition. Ce sont des manuscrits écrits à l'encre, qui possèdent une valeur esthétique exceptionnelle avec des illustrations (voir le CD-ROM).

6 Importance sociale / spirituelle / communautaire

L'application de ce critère doit refléter l'importance du patrimoine documentaire aujourd'hui - Quel impact affectif le patrimoine documentaire a-t-il sur les individus vivants de nos jours ? Est-il vénéré comme un saint ou pour ses qualités mystiques, ou respecté pour son association avec des personnes et des événements importants ?

(Si les personnes qui vénéraient le patrimoine documentaire pour sa signification sociale / spirituelle / communautaire ont disparues, celui-ci perd certes cette importance spécifique mais peut éventuellement acquérir une signification historique.)

Ces cahiers constituent un patrimoine de grande valeur scientifique et historique car ils traitent des aspects socioculturels de certaines régions d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française. Ils sont un patrimoine commun et unique.

À l'heure actuelle, ils sont incontournables pour toute recherche en Sciences humaines et sociales en Afrique.

Les cahiers sont un véritable trésor avec la diversité des pays, des villages et des ethnies. Ils sont surtout consultés grâce à leur valeur scientifique.

Ils ont une grande importance affective pour leurs familles et pour les jeunes générations, eu égard aux rôles joués par leurs auteurs qui constituent une source de fierté et de reconnaissance. Ce qui motive la préservation et à la vulgarisation de ces trésors.

6.0 Information contextuelle

6.1 Rareté

Les cahiers sont un patrimoine documentaire unique. Ils ont un caractère exceptionnel et leur rareté est liée :

- à la configuration physique décrite plus haut ;
- à la difficulté de trouver le type de format des cahiers dans les unités documentaires ;
- à l'unicité de ce patrimoine documentaire qui est détenu uniquement par l'IFAN Ch. A. Diop.

6.2 Intégrité

En 1958, un catalogue des cahiers avait été élaboré par François Afanou et Pierre Togbé. Il comprenait 791 documents. Ce nombre, selon les concepteurs de ce catalogue, ne correspond pas à ce qui avait été confié à l'IFAN au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En effet, tous les cahiers « théâtre africain » des pontins ont disparu. Cette constatation a été faite vers 1958 par M^{lle} J. BAUDST, sous-bibliothécaire au Département de Documentation de l'IFAN.

En 1997, la conception d'une base de données intitulée **Ponty** a permis l'obtention d'indicateurs fiables sur les cahiers avec 721 références. Depuis lors, une gestion rigoureuse des cahiers est menée par l'IFAN Ch. A. Diop et qui garantit l'intégrité des fonds.